

ENSEMBLE

Ville de Marseille



21 octobre 2024



RÉGIME INDEMNITAIRE DES POLICIERS MUNICIPAUX



DANS UNE DES VILLES LES MOINS SÛRES D'EUROPE

Dans un rapport publié le 20 octobre dernier relayé par les médias, la Cour des comptes évalue l'efficacité de la Police Nationale marseillaise.

"Une ville hors norme" - Voilà comment les magistrats de la Cour des comptes qualifient Marseille au plan de la sécurité.

Les européens classent la Ville parmi les moins sûres d'Europe, en 3ème position après Athènes et Rome.

Marseille bâtit des records en France en matière d'homicides, de cambriolages, de vols de véhicules, et de vol avec armes.

Concernant le narcotrafic, le nombre d'individus mis en cause a été multiplié par près de 2.5 en 7 ans. Aucune autre agglomération ne connaît une telle croissance exponentielle !

La Cour des Comptes note que l'intensité de la criminalité organisée à Marseille nuit au traitement des affaires de moindre gravité et appelle donc la Police Municipale à approfondir son investissement en coopérant davantage avec la Police Nationale.

Dans le même temps, la Cour souligne que "l'intensité particulière de la délinquance à Marseille rend les conditions de travail plus exigeantes."

Et, c'est dans ce contexte que l'Administration municipale, par aveuglement idéologique, calcul machiavélique ou plus prosaïquement, par amateurisme dangereux, propose un mécanisme "usine à gaz" destiné à appliquer le nouveau régime indemnitaire des policiers municipaux. Ceci se traduirait notamment par une concurrence individuelle, là, où la dangerosité des métiers nécessite unité et sérénité ! L'Administration ne souhaite pas non plus pour l'instant, distribuer les maxima prévus par les textes pour des raisons qui restent obscures, mais qui en tout cas, sont marquées du sceau du mépris pour cette profession.

Dans ce contexte, pour fidéliser les agents de PM et atteindre les objectifs fixés par la Municipalité, c'est plutôt "mal barré" !

**NOUS NE POUVONS PAS ACCEPTER CELA !
NOUS RÉCLAMONS UN RÉGIME INDEMNITAIRE AU MAXIMUM
ET IDENTIQUE POUR TOUS LES MÉTIERS DE LA PM !**